

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 42 (1913)

Heft: 11

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après une interruption de quelques minutes, M. Progin, instituteur à Cormérod, est prié de nous donner la lecture de son rapport sur la question mise à l'étude : *De l'observation directe à l'école*. Ce travail est fort bien conçu et de longue haleine. On peut adresser le même éloge au rapport de M^{lle} Golliard, institutrice à Matran, qui a traité le sujet : *Une école modèle*. Ces deux travaux précis, clairs et corrects, seront publiés dans le *Bulletin pédagogique*.

M. le Curé de Barberèche veut bien nous adresser quelques paroles. Il prie le personnel enseignant de ne point se presser d'acheter de nouvelles collections des tableaux d'Histoire Sainte. Parmi les tableaux que nous possédons, il y en a de très bons et de très mauvais ; certaines gravures ne peuvent être mises sous les yeux des élèves. Il faut attendre la revision du catéchisme diocésain. On éditera en même temps une collection de tableaux en concordance avec le nouvel ouvrage. Il y a donc lieu de patienter quelque peu.

Après quelques dernières recommandations, M. le Président veut bien nous déclamer la belle poésie de Plouvier : *Le fuseau de ma grand'mère*. Les bravos de l'assistance lui prouvent tout le charme qu'elle a goûté dans cette production. Cette séance, si bien remplie, est immédiatement suivie, à l'Hôtel de la Gare de Courtepin, d'un repas très bien servi, au cours duquel M. l'Inspecteur salue la présence de M. le Curé de Barberèche et adresse à tous des paroles qui viennent du cœur et vont au cœur. Puis, ce sont des chants d'ensemble, des solos, des morceaux de piano et des productions de tout genre, entre autres un conte humoristique donné avec talent par M. le Curé de Barberèche et un toast, où l'orateur salue les trois représentants des autorités communales et scolaires de Courtepin et Courtaman pour les remercier de leur présence et de l'intérêt qu'ils portent à la cause de l'école et du personnel enseignant.

Hélas ! les heures s'envolent rapides et toute la faconde du major de table ne saurait les retenir. On se quitte avec regret. Retrempé et plein de forces pour les prochains cours caniculaires en perspective, chacun regagne ses pénates, emportant de cette séance un agréable souvenir. En somme, journée excellente se résumant dans ces deux mots : labeur et intimité.

BURLET, instituteur.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Rentrée de classe. — « Donner l'exemple aux autres, lorsqu'on partage toutes leurs passions, tous leurs défauts, toutes leurs faiblesses ! Cependant, devant mon petit monde, il faut rester l'être impeccable qu'aucune défaillance n'atteint ; afin que nul ne sente le défaut de la cuirasse, on la verrouille de telle sorte qu'elle ne fasse plus qu'un avec vous-même, et comme le visage aussi peut trahir on y colle un masque.

Le déguisement finit par prendre corps avec l'être lui-même ; que dis-je ? on devient ce que la fonction longtemps gardée a créé de toute

pièce ; tel beau fait de bravoure impose à un peureux une réputation de vaillance dont il doit soutenir le poids ; tel acte de dévouement vous désigne pour tous les autres, tel geste sublime et irréfléchi vous condamne à l'héroïsme à perpétuité... Etre fidèle à l'habitude prise, qu'elle soit humble ou sublime, cela peut devenir à la fois pitoyable ou superbe. A force de se persuader que l'on doit être ainsi on finit par le devenir... »

Réflexions d'une éducatrice, dans *La Mésangère*, à l'occasion d'une rentrée.

* * *

Les Petits Métiers de Fontainebleau. — C'est un patronage de jeunes garçons, tout simplement. Mais au lieu de jouer, de faire de la gymnastique, du théâtre, on travaille. Les enfants y sont reçus dès l'âge de onze ans environ, selon la taille, à cause de la hauteur des établis. Une très minime cotisation pare aux premiers frais et à l'achat des matières premières. Le patronage a été fondé en octobre 1911 ; voici comment son Directeur a défini son but :

« De faciliter au jeune garçon qui doit quitter l'école le choix d'un métier en lui procurant quelques connaissances et un commencement de pratique qui lui permettront d'affirmer son goût pour tel ou tel état.

« De relever la noblesse et la beauté du travail manuel dans l'esprit des jeunes qui se laisseraient séduire par le mirage d'une vie de gratte-papier et, faussement, la croiraient supérieure au labeur de l'ouvrier.

« La diversité des métiers dont les éléments sont appris permettent à l'élève de pouvoir rendre quelques services dans la famille, d'embellir le foyer et d'être plus tard l'artisan de son chez-lui : savoir raboter une planche, recoler un tiroir, nettoyer une serrure, poser une sonnerie, faire un point de soudure, vernir un meuble, poser une vitre, mettre des pièces et des clous aux souliers, exprimer son idée par un dessin clair, précis, évaluer approximativement le prix de revient d'un ouvrage à entreprendre, sont d'une utilité incontestable dans un foyer.

« De plus, nous voulons que le jeune homme qui fréquente les Petits Métiers acquière non seulement des connaissances manuelles, mais une plus grande valeur intellectuelle, aussi au travail manuel joignons-nous un peu de théorie, la visite d'usines, de chantiers et d'ateliers. Nous voulons, en éveillant sa curiosité et son esprit de réflexion, faire aimer davantage, au jeune apprenti, son métier, provoquer chez lui le désir d'y être plus compétent et meilleur ouvrier de jour en jour.

« Nous avons encore la haute ambition de vouloir former au point de vue moral un type d'élite qui portera dans tous les milieux où il passera l'empreinte d'une âme noble, généreuse et d'une fière honnêteté, comme il est maintenant difficile d'en beaucoup trouver. Aider au développement de la personnalité et de l'esprit d'initiative, faire naître chez le jeune homme le désir de devenir une individualité forte, sensible au bien et au beau, capable de mettre en valeur les aptitudes et les qualités foncières de l'ouvrier français : telle est la part d'idéal de l'École des Petits Métiers. »

L'apprentissage de ces petits métiers est dirigé par des ouvriers qui veulent bien venir, gracieusement, un soir par semaine, s'occuper de ces garçons. Le patronage a un directeur à sa tête, qui enseigne le dessin et

donne à l'œuvre son impulsion morale. Le jeu et le chant ne sont pas négligés non plus. Mais l'initiation du travail manuel au patronage est intéressante et, à notre avis, féconde de Fontainebleau, et c'est à ce titre que nous la signalons.

* * *

L'enseignement de la langue française. — C'est le titre d'un ouvrage de M. F. Brunot, professeur à la Sorbonne. Il y décrit l'enseignement du français tel qu'il est, et le montre tel qu'il devrait être. Que devrait-il être ? Le *Volume* en rend compte en ces termes :

Le but à atteindre. — Il faut se persuader par-dessus tout qu'il ne s'agit pas de faire apprendre des définitions, des classifications et des étiquettes. N'enseignons pas des mots. L'enseignement du français doit mettre l'enfant au courant des ressources de la langue correcte, afin qu'il sache s'en servir au besoin. « Apprendre la langue, dit M. Brunot, c'est se mettre en état, d'une part, de tout lire, de tout entendre, sans que rien vous échappe de la pensée d'autrui et, d'autre part, de tout exprimer, soit en parlant, soit en écrivant, sans que rien de votre propre pensée échappe à autrui. »

Il n'est d'aucun intérêt d'apprendre à nos élèves qu'il y a deux mots pour désigner deux sortes de compléments : direct et indirect ; ce n'est là qu'une commodité d'expression. Apprenons-leur qu'il existe deux façons possible, l'une directe, l'autre indirecte, de lier un mot à son complément. Employons, dans l'enseignement grammatical, le moins de mots techniques possibles, et, conformément aux instructions sur la nomenclature grammaticale, empruntons le plus souvent le vocabulaire courant.

La méthode. — La grammaire n'a pas son but en elle-même ; le but, c'est la lecture et la rédaction. Les faits de langue sont matière à observations, non à raisonnements logiques. Donc, plus de méthode déductive, partant d'un axiome arbitrairement imposé, pour en tirer des conséquences. Remplaçons-la par la seule qui soit naturelle et puisse être fructueuse ici : la méthode inductive d'observation. Apprenons à l'enfant sa langue en la lui faisant connaître directement, soit qu'on lui fasse remarquer celle qu'il parle lui-même, soit qu'on lui mette sous les yeux les textes intéressants et savoureux de nos bons écrivains et sans les mots des phrases dans lesquelles s'inscrit leur sens véritable. « La grammaire par la langue et non la langue par la grammaire. »

Coordination nécessaire. — Enfin, puisque quelqu'un qui rédige fait appel à la fois au vocabulaire qu'il possède, à la connaissance qu'il a des formes syntaxiques, à ses souvenirs plus ou moins précis de lecture, ne séparons pas arbitrairement dans l'enseignement ce qu'unit la réalité ; coordonnons les diverses parties de l'enseignement du français. C'est une idée chère à M. Brunot que celle de la « concentration », comme nous disons chez nous. On voit que les plus avancés des pédagogues français ne font que commencer à découvrir ce que, depuis 20 ans, nous avons essayé d'introduire dans notre pays.

* * *

La correction de la dictée. — C'est une pratique pédagogique presque universellement répandue : on a dicté le texte ; les élèves ont relu, c'est-

à-dire qu'ils ont, suivant leur degré de conscience, regardé par la fenêtre, ou ajouté quelques fautes à celles qu'ils avaient déjà faites. Le maître estime que l'heure presse et qu'il est temps de passer à la correction ; il commande aux enfants de « changer les cahiers ». Suivant un ordre fixé d'avance et fort divers selon les classes, les cahiers voyagent de l'un à l'autre : l'ordre est quelquefois si compliqué (il faut bien éviter les fraudes, les complaisances, les échanges de bons procédés) que ce transfert ressemble à une contredanse ou à un quadrille bien réglé ; ce n'est pas désagréable à voir. On s'apaise, chaque élève ayant devant lui le cahier d'un autre, et l'épellation commence : Le soir, s, o, i, r, soir, etc.

Ce procédé présente un grand nombre d'avantages. D'abord on donne à chaque élève à corriger les fautes d'un camarade. Cela est très bien, en effet, et c'est sans doute ainsi que nous procédons dans l'éducation morale. Nous signalons aux enfants non point leurs faiblesses, mais celles des autres, et nous les invitons à les redresser. Nous leur demandons de débarrasser Pierre de sa gourmandise, de donner à Paul l'amour du travail et de remarquer combien Jean, Jacques, Anatole, sont taquins et ennuyeux. Ayant ainsi considéré d'un œil fixe cette gourmandise, cette paresse, cette humeur querelleuse, les voilà corrigés comme par miracle de leurs défauts, ramenés dans la voie du bien et le pain sec de Pierre et le problème à recommencer de Paul et le « piquet » d'Anatole opèrent dans leurs âmes une salutaire conversion. Ainsi, en soulignant les *s* mis en nombre excessif, ou des finales douteuses, ils découvrent les règles du participe et fortifient dans leur esprit la connaissance du pluriel.

Ce n'est pas tout. L'attention des enfants que l'on attire sur les fautes des autres est ainsi détournée des leurs. Et cela, sans doute, est précieux. « Tu as fait, mon ami, quelques manquements à l'orthographe d'usage ; mais tu possèdes bien les règles de grammaire et tu leur as consciencieusement obéi. Nous allons donc te donner à corriger le cahier de ce camarade qui ne sait pas un mot de grammaire, mais qu'un heureux instinct ou beaucoup de lecture aide à écrire correctement les mots d'usage. Voilà qui est magnifique et si, par ce procédé, tu n'arrives pas à écrire sans commettre une seule faute, c'est que tu es rebelle à toute pédagogie, et, je dirais même, quelque peu pervers. » Et voilà les deux avantages essentiels de cette pratique générale : 1) les enfants portent leur attention sur les fautes de leurs camarades et non sur les leurs ; 2) ils apprennent les formes incorrectes de certains mots dont ils connaissaient les formes exactes, et ils n'apprennent pas les formes exactes qu'ils ignoraient. En voilà assez pour justifier cette méthode (si j'ose m'exprimer ainsi).

Quelques lecteurs vont dire peut-être : « Mais vous vous moquez, Monsieur ? Qu'est-ce que ce procédé bizarre et que sont ces prétendus avantages que vous nous vantez ? Si la dictée est utile (et nous ne voyons pas trop à quelle autre fin elle pourrait servir) à apprendre à écrire avec correction, comment ne vient-il pas à l'esprit des maîtres de leur donner leurs fautes à corriger à eux-mêmes ? Par là, ils découvriraient leur ignorance, et dans quelle mesure leurs graphies s'écartent des formes correctes, ils apprendront ces formes, ils seront attentifs à ce qu'ils ignorent et non à ce qu'ignore le voisin (car il est rare que deux élèves fassent exactement les mêmes fautes), ils ne se donneront pas la peine de

réapprendre ce qu'ils savent ou de se voir révéler ce qu'ils ignorent, et enfin ils prendront garde sans doute à faire moins de fautes pour en avoir moins à corriger. Et puis quelle perte de temps doit causer ce procédé de l'épellation, quel exercice mécanique dont les élèves successivement s'acquittent, au petit trot, sans penser, et sans même donner le temps à leurs camarades de faire les fameuses corrections. Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux donner le texte aux enfants ou le faire écrire au tableau ? Le maître, pendant ce temps, ferait autre chose ou se reposerait ? »

Bonnes gens, vous raisonnez fort mal, vous vous imaginez, dans votre simplicité, que la dictée est un exercice destiné à enseigner aux enfants ce qu'on appelle l'orthographe. Vous croyez que, par cet exercice ingénieux, on veut qu'ils s'éprouvent eux-mêmes, qu'ils se rendent compte de ce qu'ils connaissent, qu'ils réfléchissent, et cherchent des analogies, et usent leur mémoire et leur intelligence, bref, s'acharnent à ce travail si intéressant et si éducatif de restitution, comme un philologue restitue un texte mutilé. Détrompez-vous. La dictée, c'est la dictée, voilà tout. C'est un exercice qui a sa fin en soi et qui ne sert à rien. C'est une activité essentiellement désintéressée. C'est une « finalité sans fin ». C'est de l'art.

Mais alors, si la dictée ne sert à rien qu'à elle-même, le point de vue change. Il ne s'agit plus de l'intelligence, de la réflexion, de l'éducation intellectuelle, il s'agit des fautes. Pierre et Anatole font ou ne font pas de fautes, et s'ils en font, il faut que ces fautes soient exactement marquées et dénombrées. La dictée, cela sert aux fautes. Prenez garde que si les fautes ne sont pas toutes soulignées, si on en oublie une seule, toute la pédagogie s'écroule et la dictée n'a plus sa raison d'être. Et voyez combien est bon à ce point de vue notre système d'échange. Pas une faute oubliée ! Car, on explique aux enfants, et on ajoute la retenue s'ils n'ont pas compris, qu'il faut les marquer toutes, ou alors... ! Et alors, ils les marquent toutes, ils en inventent même quand il n'y en a pas assez. C'est que, en outre, l'amour-propre s'en mêle. Si Pierre a pu marquer sept fautes sur le cahier de Jacques, et que Jacques n'en a trouvé que six sur le sien, c'est le triomphe. Et si Jacques en a oublié une, s'il y en a sept aussi, c'est merveille. Pierre corrigera vite la septième, plus ou moins mal, et il dira au maître, tout content : « Je n'ai que six fautes. » Apercevez-vous la beauté du système ? La dictée n'est plus rien, c'est la correction qui est l'essentiel. Et la correction, cela consiste à avoir peu ou point de fautes. Et le moyen d'avoir peu de fautes, c'est d'en trouver beaucoup chez le voisin. « C'est possible que j'aie une poutre dans l'œil, mais toi, c'est une charpente que tu as. Et je me réjouis si fort d'avoir découvert ta charpente que je ne me donnerai pas la peine d'enlever ma poutre. Je n'y pense même plus. » La dictée, c'est découvrir les poutres des autres. Cela n'est-il pas bon ?

Tu ne tromperas pas. Si tu as sept fautes, on te marquera sept fautes. — Mais qu'est-ce que cela peut faire que j'aie sept fautes ? — Malheureux, comment ? Ce que cela peut faire ? Cela peut faire que tu as sept fautes, voilà tout, et on le marquera même sur un carnet, et à la fin du mois on te dira que tu as commis soixante fautes, et que tu es notablement inférieur à Olympe, qui n'en a commis que vingt-neuf, et très supérieur à Elmire, qui en a quatre-vingt-deux. Et nos livres de caisse seront à

jour et on pourra les montrer à quiconque. La dictée, c'est de la comptabilité.

— Mais je croyais que, par la dictée, on devait enseigner aux enfants à écrire bien. Je croyais aussi qu'il était dangereux de développer en leur esprit cette idée de fraude qu'ils n'ont pas naturellement... — Monsieur, vous n'y entendez rien. La dictée, c'est des chiffres. Ce mois-ci, mes élèves ont fait 1,237 fautes, soit $49 \frac{12}{25}$ en moyenne par élève ; le mois dernier, ils en avaient fait 1,408, soit $56 \frac{8}{25}$ par élève. Voilà ! »

De M. Roger Cousinet, dans *l'Éducateur moderne*.

E. DÉVAUD.

BIBLIOGRAPHIES

Histoire littéraire de la Suisse au XVIII^{me} siècle par Gonzague de REYNOLD, docteur de l'Université de Paris, privat-docent à l'Université de Genève, second volume, *Bodmer et l'école suisse*, un gros volume in-8° de xxxii + 902 pages, avec 14 portraits hors texte, publié sous les auspices du Conseil d'État du canton de Fribourg et honoré d'une souscription de la section de littérature de l'Institut national genevois ainsi que d'une subvention de la société auxiliaire des sciences et des arts de Genève, Lausanne, Georges Bridel, éditeur, 1912, prix 18 fr.

Il y a quelques années, M. Gonzague de Reynold publiait sur l'helvétisme littéraire à la fin du XVIII^{me} siècle un important ouvrage, qui lui a valu les honneurs du doctorat ès lettres à l'Université de Paris. C'était la première partie d'une brillante entreprise, dont il promettait la continuation. La suite vient de paraître, elle mérite l'attention et les éloges du public lettré.

La méthode particulière que l'auteur a suivie, est à la fois très ingénieuse et très originale. Afin de concrétiser son étude et ses recherches, il choisit une personnalité littéraire de moyenne grandeur, un homme qui ne soit point une exception, que son originalité ne place pas à l'écart, que son génie n'élève point au-dessus des autres, mais qui puisse être rangé parmi les représentants de sa génération. Le personnage est campé au centre de la période étudiée ; autour de lui vont graviter les éléments dont l'enquête se compose ; et chaque fait occupe sa place dans la constellation autour de l'astre figuratif, qui éclaire de ses rayons et rapproche les satellites par l'attraction qu'il exerce. On fait ainsi connaissance tour à tour avec les esprits et les œuvres, avec les écoles qui sont nées et les genres qui ont été successivement cultivés.

Une semblable méthode requiert dans l'application une habileté très exercée. Elle fait courir le danger d'accorder à l'auteur choisi comme type-représentatif une importance exagérée, une place plus grande que celle qu'il a occupée de son vivant. M. de Reynold a su éviter le piège. Dans sa thèse de doctorat, il ne surfait pas le doyen Bridel en le plaçant sur un piédestal de gloire imméritée : il a simplement vu en lui un exemple manifeste de l'esprit protestant, de l'utilitarisme humanitaire, de patriotisme.